



AU CONSEIL COMMUNAL  
DE LAUSANNE  
1000 LAUSANNE

Lausanne, le 16 mai 2011  
SIL - S. 5/53 - mb

**Ouverture d'un compte d'attente pour financer l'étude de modèles en vue d'un financement alternatif du déploiement d'un nouveau télé-réseau tout optique (FTTH)**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En septembre 2009, les Services industriels de Lausanne (SIL) et Swisscom ont annoncé à l'occasion d'une conférence de presse commune à l'Hôtel de Ville, leur volonté de collaborer à la construction d'un réseau de communication entièrement en fibre optique jusque dans les appartements (FTTH). Les négociations se poursuivent depuis et sont sur le point d'aboutir.

Comme indiqué dans une communication précédente, un accord partiel portant sur les modalités liées aux raccordements intérieurs dans les habitations a déjà été conclu avec Swisscom à fin mars 2011. L'accord-cadre global de déploiement doit être conclu prochainement, sous réserve de l'acceptation ultérieure par le Conseil communal. L'ensemble des documents contractuels seront également soumis à la Commission de la concurrence (ComCo) pour s'assurer de leur conformité à cet égard.

Le modèle de collaboration est celui dit « à quatre fibres » : chaque partenaire dispose de deux fibres par appartement, une pour son usage propre et une qu'il peut louer à d'autres prestataires de services. Le raccordement intérieur est financé par les opérateurs qui en cèdent la propriété au propriétaire du bâtiment contre un droit d'usage.

L'ouverture d'un premier compte d'attente de 350'000 francs a permis de tester à l'échelle d'un quartier les enjeux techniques liés à un accord cadre avec Swisscom. La Municipalité a ouvert un nouveau compte d'attente de 250'000 francs portant cette fois sur l'analyse de solutions alternatives de financement pour la réalisation du nouveau réseau. En effet, le montant des investissements nécessaires est important, sur une durée relativement courte, dans une période où plusieurs grands projets des Services industriels arrivent simultanément à maturité.

Ces deux comptes d'attente seront balancés dans le préavis qui sera soumis ultérieurement à votre Conseil et présentera les principes de l'accord avec Swisscom et la proposition de financement du nouveau réseau FTTH à construire.

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal  
place de la Palud 2  
case postale 6904  
CH - 1002 Lausanne  
tél. ++41 21 315 22 15  
fax ++41 21 315 20 03  
municipalite@lausanne.ch

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a soumis l'ouverture de ce compte d'attente à l'appréciation de la Commission des finances qui l'a approuvé dans sa séance du 2 mai 2011

En vous remerciant par avance de prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**Au nom de la Municipalité**

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Christian Zutter